

SIGNATURE DU CONTRAT STRATÉGIQUE DE LA FILIÈRE EAU

Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, a signé le Contrat du comité stratégique (CSF) de la filière Eau, le 31 janvier dernier. Le CSF Eau ambitionne d'apporter des solutions nouvelles face aux impératifs de modernisation et d'optimisation des infrastructures, de la maîtrise des micropolluants, d'évolution des métiers et compétences, pour affronter les défis environnementaux et les mutations technologiques que connaît le secteur.

La Filière Française de l'Eau qui fédère des acteurs publics et privés du secteur de l'eau avait été labélisée CSF par le Conseil National de l'Industrie du 28 mai 2018 (Voir EIN n° 413). Cette confédération rassemble aujourd'hui près de 1.400 entreprises représentées par les fédérations adhérentes.

Pour répondre aux principaux enjeux du secteur de l'eau et de l'assainissement, le CSF Eau a choisi de s'engager sur cinq projets structurants jugés compatibles avec les conclusions de l'étude « l'Eau du Futur » que les acteurs de la Filière avait initié pour mesurer les mutations du secteur et dont les conclusions seront publiées au printemps.

Le premier projet consistera à créer une plateforme numérique pour référencer les solutions innovantes développées sur l'ensemble du territoire, faciliter la coordination des acteurs de la filière et améliorer leur visibilité. Elle comportera notamment une section dédiée aux solutions technologiques pour les territoires ruraux, ciblés par les « Assises de l'eau » notamment pour la lutte contre les fuites d'eau.

Le second projet consistera à développer la massification des données de l'eau (big-data) et des algorithmes prédictifs dans un cadre sécurisé et authentifié dont une application permettra d'anticiper les défaillances et améliorer ainsi la gestion et le renouvellement des infrastructures. Le troisième projet vise à stimuler l'excellence française dans les solutions de détection et de

traitement des nouveaux polluants pour maintenir la qualité des eaux et préserver la biodiversité et la santé humaine. Un cluster national de la bio-analyse de l'eau devrait être créé, avec pour mission de détecter, analyser et traiter les micropolluants.

En quatrième lieu, le CSF Eau s'attachera à renforcer la capacité de la filière à embaucher sur les métiers en tension du secteur, notamment au travers du développement de la formation par l'alternance avec promesse d'embauche. Enfin, un accélérateur des PME du secteur de l'eau opéré par BPI France sera mis en place pour accompagner la croissance des entreprises dans leur stratégie d'internationalisation et de développement de nouvelles technologies.

« La signature du contrat du Comité stratégique de la filière de l'eau est un signal fort afin de conforter nos entreprises françaises comme des références en France et à l'international en matière de solutions intégrées et innovantes, a déclaré Agnès Pannier-Runacher. Le Gouvernement sera aux côtés des entreprises du secteur et de leurs salariés pour mettre en œuvre ces projets destinés à dynamiser la filière de l'eau ». Les 3 pôles de compétitivité Aqua-Valley, Dream et Hydreos, en cours de regroupement pour devenir le Pôle de compétitivité national du secteur de l'Eau, apporteront leur contribution à l'ensemble des projets de ce contrat. ●

LE SECTEUR DE L'EAU EN FRANCE

L'ensemble du secteur économique français de l'eau est estimé à 20 milliards d'€ pour environ 5.000 entreprises en intégrant l'ensemble de la chaîne de sous-traitance. Sur le territoire national, les entreprises de gestion des services d'eau emploient 32.000 salariés, auxquels s'ajoutent 24.000 agents pour les services d'eau et d'assainissement en gestion directe, pour un chiffre d'affaires total de l'ordre de 13 milliards € /

an, pour le seul petit cycle de l'eau. A l'international, le chiffre d'affaires réalisé par les entreprises de l'eau avoisine les 8,4 milliards d'€, ce qui représente environ 60 % de l'activité « eau » des groupes leaders du secteur (Veolia, Suez, Saur, etc.). Pour les activités liées au grand cycle de l'eau, le chiffre d'affaires est évalué à plus d'1 Md€, mais le marché est plus diffus et sa croissance plus difficilement quantifiable.



Nominations

DDPP de Haute-Garonne : Véronique Costedoat-Lamarque (ISPV), a été nommée directrice départementale adjointe de la protection des populations de Haute-Garonne à compter du 28 janvier 2019.

DDCSPP de Lozère : Cécile Gleyzon (ITC), a été nommée directrice départementale adjointe de la cohésion sociale et de la protection des populations de Lozère à compter du 1^{er} février 2019.

DDPP de Seine-Saint-Denis : Catherine Race (IGSPV), a été nommée directrice départementale de la protection des populations de Seine-Saint-Denis à compter du 1^{er} février 2019.

DDT du Gers : Christophe Bouilly (ICTPE), a été nommé directeur départemental adjoint des territoires du Gers à compter du 1^{er} février 2019.

DDCS de la Loire : Thierry Marcillaud (IJS), a été nommé directeur départemental de la cohésion sociale de la Loire à compter du 11 février 2019.

DREAL Occitanie : Yamina Lamrani-Carpentier (ICPEF), a été nommée directrice régionale adjointe de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Occitanie, pour une durée de cinq ans, à compter du 18 mars 2019.

MTEs : François de Rugy, Ministre de la Transition écologique et solidaire et Elisabeth Borne, Ministre chargée des Transports ont annoncé la nomination de Marc Papinutti à la tête de la Direction générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGITM) au Ministère de la Transition écologique et solidaire.